

Compte-Rendu de la Réunion trimestrielle La Tresse/Municipalité de Lalbenque
Vendredi 31 octobre – Salle de réunion – 14h-16h30

Présent.e.s : (par ordre alphabétique)

Equipe municipale : Myriam Conquet ; Kevin Delon ; Liliane Lugol

La Tresse : Corinne Cormorèche ; Sylvie Glory ; Roland Hécamps ; Servane Maspoli ; Fanny Tailliez ;
(membres du bureau)

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Point de route fonctionnement La Tresse/Municipalité
- 2 – Définir une date pour la prochaine rencontre mairie (au mois de janvier 2026)
- 3 – Rappel du fonctionnement de la gouvernance de La Tresse et fiche contact
- 4 – Choix d'une date pour la prochaine conférence des partenaires de La Tresse
- 5 – Actualités de La Tresse
- 6 – Perspectives pour 2026
- 7 – Bail pour le Presbytère

1 - Point de route fonctionnement La Tresse/Municipalité

Rappel des attentes et besoins respectifs.

La Tresse doit solliciter Mme le maire L. Lugol par mail avec copie au secrétariat général (S. Gilles) pour convenir d'une date de réunion une fois par trimestre.

La Tresse invite aussi les élus à solliciter le bureau pour quelque demande que ce soit entre deux rencontres trimestrielles.

2 – Définir une date pour la prochaine rencontre mairie (au mois de janvier 2026)

Il est convenu de ne pas bloquer de date pour l'heure au vu des diverses réunions de travail prévues dans les semaines à venir (sur l'aménagement du presbytère). Une date sera fixée (pour fin janvier/début février) à l'occasion de l'une de ces réunions.

3 – Rappel du fonctionnement de la gouvernance de La Tresse et fiche contact

Au vu des difficultés de communication régulières manifestes entre La Tresse et la municipalité, une fiche contact est remise aux élus. Celle-ci contient les noms, prénoms, adresses mails et téléphones de tous les membres du bureau ainsi que l'adresse email générale de l'association et les horaires de permanence de la salariée. Les membres du bureau rappellent que pour contacter La Tresse, il est très important de passer par un.e membre du bureau ou par la salariée et d'éviter, pour toute demande officielle du moins, les circuits informels ; en ce sens, ils insistent sur la nécessité de privilégier l'adresse officielle de l'association : contact@la-tresse.org.

4 – Choix d'une date pour la prochaine conférence des partenaires de La Tresse

Les membres du bureau reconnaissent une maladresse dans l'organisation de cet événement déjà tant de fois repoussé et s'accordent avec la municipalité sur deux dates : le vendredi 5 décembre (dans la matinée) ou le jeudi 11 décembre (après-midi).

5 – Actualités de La Tresse

Les membres du bureau font état de quelques actualités et d'un problème récurrent concernant l'usage de la salle des fêtes de Lalbenque les vendredis soirs (celle-ci étant réservée -et donc inaccessible- tous les vendredis de 16h30 à 21h15 de septembre à juin). La soirée surprise du calendrier de l'Avent étant probablement compromise à cause de cela (malgré une volonté de réservation de la salle au mois d'avril pour décembre).

La municipalité exprime avoir bien conscience de ce problème d'usage de la salle des fêtes, qui dépasse largement La Tresse, et indique son intention de travailler la problématique pour 2026 pour en permettre un usage davantage partagé.

Dans les autres points d'actualité, La Tresse rappelle qu'elle a embauché sa première salariée au 1^{er} septembre (suite à un vote rassemblant 48 votants le 4 juillet -dont 45 en faveur de cette candidature et 3 abstentions). Elle rappelle avoir ensuite largement communiqué (dans la presse en particulier) sur ce recrutement et ses modalités ainsi que sur son positionnement et son fonctionnement en tant que structure associative fondamentalement collective.

La salariée a pris son poste au 1^{er} septembre et travaille à hauteur de 16h/semaine pour l'association, en étroite collaboration avec le bureau et les adhérents.

L'association compte à ce jour plus de 100 adhérents à jour de cotisation dont 40 adhérent.e.s pro-actifs (qui s'engagent d'une façon ou d'une autre au moins 1x/semaine dans le projet). Les rencontres mensuelles ont eu lieu sans interruption depuis la création de l'association il y a 3 ans 1/2 et elles accueillent à chaque fois entre 15 et 30 personnes et au moins « une nouvelle personne ».

Le café associatif et familial a vu passer plus de 200 personnes sur le mois de septembre, un chiffre en augmentation lente mais ininterrompue depuis son ouverture en août 2024, il y a un an.

L'association effectue régulièrement des collaborations. Plusieurs conventions partenariales sont à ce titre actuellement en cours de signature (notamment avec la médiathèque de Lalbenque), ainsi qu'avec des associations (récemment « Le chêne pensant », « Yoga Ananda », « Le livre, une aventure ») et des institutions : établissements scolaires de Lalbenque, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Foyer du Mas de Latour, Le Rendez-vous jeunes, L'Université Quercy Rouergue-Guid'Asso, etc.).

L'infolettre est envoyée à plus de 600 destinataires et les pages Facebook et Instagram comptent respectivement un peu moins de 600 et un peu moins de 700 abonnés.

La professionnalisation de l'association est désormais bien entamée et elle se traduit aussi par la recherche actuelle d'un prestataire informatique (un appel d'offre est en cours).

6 – Perspectives pour 2026

2026 devrait être entamé par un déménagement dans les nouveaux locaux du presbytère.

La Tresse souhaite rapidement pouvoir s'atteler à déployer ses actions en direction des autres associations du territoire et travaille actuellement à l'organisation de journées portes ouvertes mi-février. Ces journées seraient l'occasion d'accueillir différents publics (grand public, institutionnels, associatifs, etc.) cela à différents moments avec des temps dédiés à certains publics, comme la soirée du 12 février sur les projets inter-associatifs.

La mairie, de son côté, prévoit d'organiser une inauguration du bâtiment à cette période, il conviendra à un moment de définir l'articulation entre ces événements.

7 – Bail pour le Presbytère

La municipalité informe La Tresse qu'elle pourra intégrer ses nouveaux locaux à la fin du mois de janvier. Entre temps, il faudra prévoir un chantier participatif pour achever les peintures et l'aménagement *stricto sensu*.

Une série de réunions est d'ores et déjà prévue au sujet des aménagements (choix et achat du mobilier, etc.), la première étant prévue le vendredi 7 novembre à 16h30 (à la mairie) et la suivante le 14 novembre à 11h30.

S'agissant du bail, la municipalité semble se diriger vers une option de bail commercial d'une durée qui reste à déterminer mais qui pourrait être 9 ans.

Pour l'heure, le loyer à venir s'élèverait à 300€/mois, fluides inclus.

La Tresse doit continuer le travail entrepris sur les modalités d'usage du lieux par d'autres associations.

8 – Questions diverses

La municipalité se demande si La Tresse, une fois installée dans le Presbytère, ne pourrait pas devenir poste restante pour d'autres associations notamment.

Les participant.e.s et participantes saluent une rencontre bienvenue, efficace et qui s'est bien déroulée malgré certains sujets sensibles.

La réunion est clôturée vers 16h30.